



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE
du Jeudi 04 Juillet 2013
à 19 h 00

18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille treize et le quatre Juillet à 19 h 00, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Philippe NAUCHE Député-maire.

La convocation a été établie et affichée le Vendredi 28 Juin 2013.

PRESENTS:

Monsieur Philippe NAUCHE, Madame Patricia BORDAS, Monsieur Frédéric FILIPPI (jusqu'à 22h45), Monsieur André PAMBOUTZOGLOU, Madame Shamira KASRI, Madame Martine DELBOS (jusqu'à 22h05), Madame Nicole CHAUMONT, Monsieur Etienne PATIER (jusqu'à 22h05), Monsieur Ahmed MENASRI, Madame Catherine GABRIEL, Monsieur Philippe LESCURE, Monsieur Michel DA CUNHA, Madame Chantal FERL MONS, Madame Camille LEMEUNIER, Monsieur Manuel FAJARDO, Madame Patricia BROUSSOLLE, Madame Martine CONTIE, Monsieur Bernard LONGPRE, Madame Annabelle REYDY (à partir de 20h20), Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Monsieur Jean-Claude FARGES (à partir de 20h10), Monsieur Dominique MIRAS, Madame Fabienne CASSAGNES, Monsieur Jamel GHAIOUT, Madame Line-Rose MAZAUDOUX, Madame Marie-Odile SOURZAT, Monsieur Jean-Pierre NADIN, Monsieur Jean-Claude CHAUVIGNAT (à partir de 19h25), Madame Valérie TAURISSON, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Jean-Pierre VERNAT, Mademoiselle Michèle GENESTE, Monsieur Jean-Pierre TRONCHE, Madame Jalila RACHIDI, Monsieur Philippe DELARUE, Monsieur Brahim MAGHZA.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE MANDAT DE VOTE :

<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>	<u>Date Procuration</u>
Monsieur Frédéric FILIPPI	Monsieur Michel DA CUNHA (à partir de 22h45)	04/07/2013
Madame Martine DELBOS	Monsieur Philippe NAUCHE (à partir de 22h05)	04/07/2013
Madame Françoise GAUTRY	Madame Marie-Odile SOURZAT	26/06/2013
Monsieur Etienne PATIER	Monsieur Philippe LESCURE (à partir de 22h05)	04/07/2013
Madame Annabelle REYDY	Madame Nicole CHAUMONT (jusqu'à 20h20)	24/06/2013
Madame Véronique SEILLE	Madame Fabienne CASSAGNES	04/07/2013
Monsieur Jean-Claude FARGES	Monsieur Philippe NAUCHE (jusqu'à 20h10)	01/07/2013
Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS	Monsieur Jean-Pierre NADIN	04/07/2013
Madame Germaine BLANC	Madame Patricia BORDAS	20/06/2013
Monsieur Frédéric SOULIER	Monsieur Jean-Pierre TRONCHE	04/07/2013
Madame Dominique EYSSARTIER	Monsieur Philippe DELARUE	04/07/2013
Monsieur Jean-Louis ESTAGERIE	Monsieur Jean-Pierre VERNAT	04/07/2013

ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE MANDAT DE VOTE:

Monsieur Jean-Claude CHAUVIGNAT (jusqu'à 19h25)

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Jamel GHAIOUT pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : EAUX PLUVIALES - RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION DU DELEGATAIRE POUR L'ANNEE 2012

RAPPORTEUR : Monsieur Manuel FAJARDO, Maire-Adjoint



Par un contrat en date du 26 mars 1990, la ville de Brive a confié à la SAUR l'exploitation en affermage du service de l'assainissement.

Lors du transfert à la Communauté d'Agglomération le 1^{er} janvier 2002 de la compétence assainissement, qui concerne les eaux usées, la ville a conservé la collecte et le traitement des eaux pluviales.

Les obligations du délégataire concernant le réseau pluvial sont donc demeurées sans changement à l'égard de la ville. A ce titre, le délégataire doit présenter un rapport annuel d'exploitation des eaux pluviales dans lequel figurent le compte d'exploitation correspondant et les propositions d'amélioration du réseau au regard des problèmes rencontrés. Le rapport d'exploitation pour l'année 2012 a été soumis à la commission consultative des services publics locaux le 26 juin dernier.

Ce rapport fait apparaître le patrimoine « eaux pluviales » de la ville de Brive avec un réseau qui représente 106 kilomètres de conduites, comporte 5 postes de relevage et 5.514 avaloirs.

Figurent également la synthèse des interventions, notamment sur les avaloirs qui font l'objet de curages préventifs hebdomadaires, semestriels et annuels, sur les postes de relevage, sur l'inspection par caméra du réseau, ainsi que le détail du renouvellement du matériel au niveau des postes de relevage.

Il est donc proposé au conseil municipal de prendre acte du rapport annuel d'exploitation du délégataire pour les eaux pluviales au titre de l'année 2012.

Le conseil a pris acte de la présentation du rapport annuel d'exploitation sur les eaux pluviales

Pour extrait certifié conforme
Le Député-Maire

Pour le Député-Maire
L'Adjoint Délégué

Manuel FAJARDO

